

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du mardi 28 octobre 2025**

-----  
**PROCES-VERBAL**

Le mardi vingt-huit octobre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Clar s'est réuni à la salle du conseil en mairie sous la présidence de monsieur Eric BALLESTER, maire de la commune.

Date de convocation : 21 octobre 2025.

Conseillers en exercice : 10

Présents : BALLESTER Eric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, BORDES Stéphanie, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, VILLEMUR, Michèle, GAURAN Jean-Luc

Absent : ETIENNE Patrice

Excusés : PAYER Dominique, POUTEAU Lionel

Procuration : POUTEAU Lionel à RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène

Secrétaire de séance : TERNIER Gilles

**Ordre du jour:**

- Adoption du procès-verbal du 07 octobre 2025
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Devis Lomagne création
- Evolution du plan de financement Place Lomagne et Foirail
- Plan de financement sécurité incendie
- Prêt Caisse des Dépôts
- Renouvellement ligne trésorerie
- Prime annuelle agent sous contrat privé
- Questions diverses

1. Adoption du procès –verbal de la séance du 19 août 2025.

Monsieur le maire après lecture de l'ordre du jour, demande s'il y a des remarques sur le précédent procès-verbal de la séance du conseil municipal du 07 octobre 2025

Le conseil municipal adopte ce procès-verbal

## 2. Déclaration d'Intention d'Aliéner.

### DIA N°1 :

Parcelles cadastrées : AN N°226

Surface : 01a 38ca

Propriétaire : ATTISANI Anna

Acquéreur : CASAVA Bernard

Prix de vente : 205 000 €

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit à aliéner.

### DIA N°2 :

Parcelle cadastrée : AE N°345

Surface : 01a 51ca

Propriétaires : FEZAS André et JULIEN Mireille

Acquéreurs : BEUSTE Frédéric et CLAVERIE Elise

Prix de vente : 76 000 €

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit à aliéner.

### DIA N°3:

Parcelle cadastrée : AE N°182

Surface : 01a 53ca

Propriétaires : VOUTYRAS Constantin et BOULINGUIEZ Françoise

Acquéreur : MC VARISH Maria

Prix de vente : 225 000 €

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit à aliéner.

## 3. Devis Lomagne Créations

Présentation du devis de l'entreprise Lomagne création concernant le projet acquisition des lettres « SAINT CLAR » en acier corten pour orner le rond-point route de Fleurance. Le montant est de 1080 €.

Le projet est reçu favorablement par la majorité de des élus toutefois monsieur Ternier interroge le processus du projet et reconnait le bienfondé de l'opportunité compte tenu de la qualité de la réalisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à la majorité de 7 voix et d'une abstention.

## 4. Evolution du plan de financement des travaux de rénovation des places de Lomagne et Foirail

Le montant des travaux s'élève à 478 656 € HT

Il était demandé à la Région une participation de 8% du montant total soit un montant de 38 292 €.

Co-financeur	Montant (€)	Pourcentage (%)	Etat de la subvention
Banque des territoires (études et Moe)	16 125.00	3	Acquise
DETR 2024	175 623.00	37	Acquise
Fonds Verts renaturation	71 644.00	15	Acquise
Agence de l'eau	83 673.00	17.5	Acquise
Région	33 506.00	7	Sollicitée
Fonds Propres	98 085.00	20	

Compte tenu de la capacité de financement des projets par la Région, le montant doit être revu à la baisse de 1%, soit ramené à 7%, correspondant à un montant de 33 506€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le nouveau plan de financement.

#### 5. Plan de financement sécurité incendie

7 poteaux incendie sont à remettre en état et 3 sont à renouveler.

Pour garantir la sécurité de la population, il est nécessaire de remettre en état la sirène d'alerte des secours qui se trouve sur le toit de l'église.

Les devis réalisés par la SAUR et la société Angélus sont d'un montant de 22 597. 94€ TTC

Financier	Montant (€ HT)	Pourcentage	Etat de la demande
ETAT - DETR 2026	9 415.81	50%	A solliciter
DEPARTEMENT – DDR	1 883.16	10%	A solliciter
FONDS PROPRES	7 532.65	40%	

L'Etat – DETR 2026 financerait à hauteur de 50%, soit un montant de 9415.81 €.

Le Département financerait à hauteur de 10%, soit un montant de 1 883.16 €.

Il resterait à financer, sur les fonds propres de la commune, 40%, soit un montant de 7 5632.65 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le plan de financement.

#### 6. Prêt Caisse des dépôts

Compte-tenu des délais de versement des subventions pour la réalisation de la maison médicale de santé, et des exigences de paiement par les entreprises intervenantes, un prêt type relais doit être sollicité auprès de la Caisse des dépôts.

Un prêt serait d'un montant de 180 000 € remboursable sur 5 ans. Compte tenu du taux du livret A qui est de 1.7 %, le paiement reviendrait à 2.3 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à la demande de prêt, à l'unanimité.

#### 7. Renouveaulement de la trésorerie

La ligne de trésorerie, doit être renouvelée en raison des paiements à échéance au 18/12/2025.

Un prêt doit être sollicité auprès du CRCA pour un montant de 200 000€ sur une durée un an renouvelable.

Le remboursement pourra se faire à tout moment selon la situation de la trésorerie sans frais ni indemnités.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à la demande de prêt, à l'unanimité.

#### 8. Prime annuelle d'un agent sous contrat privé

La proposition est faite, d'attribuer une prime exceptionnelle à un agent mis à disposition par un établissement privé, afin de maintenir une équité avec le personnel communal bénéficiaire d'un régime indemnitaire réglementaire.

Le montant de la prime pour un agent communal est de 1 200 € (en 2023 et 2024, reconduit en 2025) pour un temps plein. Elle serait de 600€ pour un mi-temps.

Afin de maintenir l'équité et après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

#### 9. Questions diverses


Il n'y a pas eu de questions diverses.

La séance levée à 19h 42.

Le maire,  
BALLESTER Eric

A blue circular official stamp of the commune of Saint-Genès is partially visible behind the signature of Eric Ballester.

Le secrétaire de séance,  
TERNIER Gilles

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles Ternier', is written over a faint grid background.